

m'avouait, il n'y a pas longtemps, s'être souvent vu lui-même dans l'obligation pénible et humiliante de soustraire à la vue de ses enfants le journal auquel il collabore chaque jour.

Ce n'est pas que les lois de la prudence et de la morale défendent absolument de donner toute publicité aux crimes qui se commettent. Mais le mal, le danger, l'excès blâmable consistent à leur accorder une importance exagérée, une préférence marquée, un espace démesuré, une place de faveur, une attention de complaisance soulignée par des titres et des sous-titres tellement voyants et multipliés, qu'ils vont jusqu'à être une espèce d'appât aux appétits grossiers et de défi à la décence publique.

Et, parfois, l'oubli des règles les plus élémentaires de la discrétion et de la charité est poussé plus loin encore. Non seulement on se jette sur le drame sanglant, ou sur le scandale passionnel, comme sur une pâture enviée ; mais on en recherche fiévreusement toutes les circonstances et tous les antécédents, pour les étaler au grand jour par le menu ; on soulève tous les voiles, on fouille jusque dans les recoins les plus secrets du sanctuaire de la famille, prenant en quelque sorte un plaisir sauvage à retourner le fer d'une torture imméritée dans l'âme de la mère, de l'épouse et des enfants du criminel. Et cela, comme s'il n'y avait pas injustice grave à ternir publiquement la réputation de pauvres créatures, pourtant assez cruellement éprouvées déjà par le malheur qui les atteint.

Sans doute, ces sortes d'enquête et d'investigation peuvent être utiles quelquefois aux tribunaux. L'administration judiciaire, dans ce cas, y pourvoira sans léser les droits de personne, sans jeter dans le public des ferments de scandale et de démoralisation. Que les journalistes lui abandonnent ce soin, qui est de son ressort exclusif. Et qu'on ne les entende plus déclarer d'une façon cynique — le fait s'est malheureusement produit — qu'ils ont surpris, par des ruses inavouables, la confession de l'accusé ou celle de ses enfants.

Autrement, tel journal voudra renchérir quand même sur son voisin. Tel reporter, à court de nouvelles à sensation, en inventera de toute pièce. Ce sera une course honteuse et criminelle aux pires indiscrétions, à la médisance, ou même à la calomnie.